

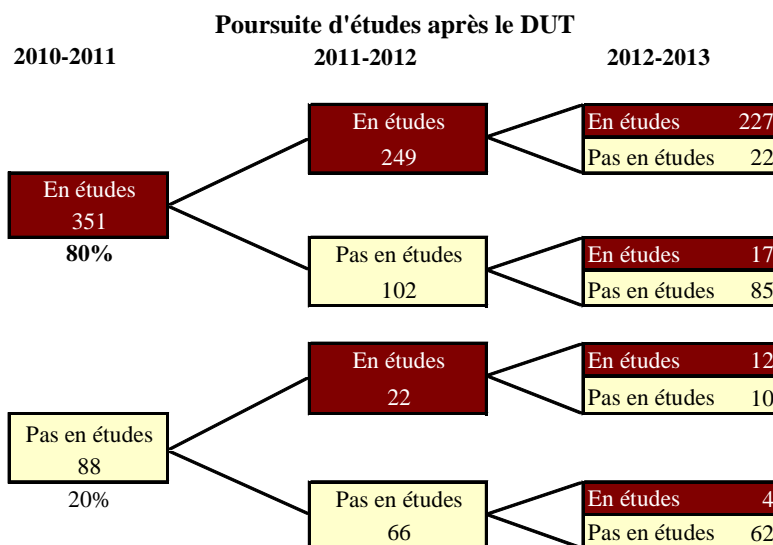
Diplômés 2010 de DUT : quelles poursuites d'études ?

Après l'obtention d'un DUT à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée, la très grande majorité des diplômés en 2010 poursuivent leurs études. Plus du tiers complète sa formation par une licence professionnelle et un quart par une licence générale. Toutefois, les diplômés s'engagent pour des études longues : 60 % poursuivent leurs études pendant trois ans et un cinquième s'oriente immédiatement après le DUT dans une formation diplômant à bac + 5.

80 % des diplômés poursuivent leurs études

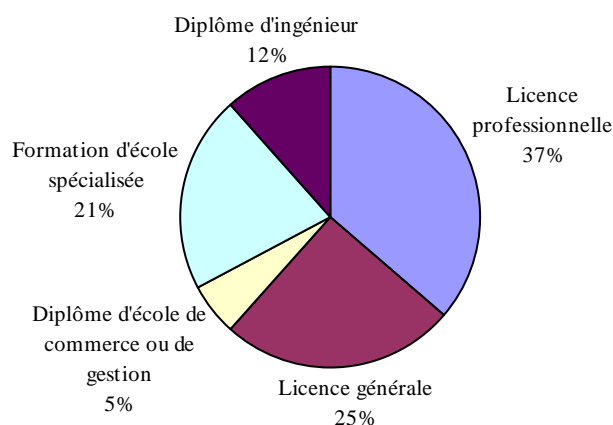
Après l'obtention de leur DUT en 2010 à l'UPEMLV, 80 % des diplômés poursuivent immédiatement leurs études. Parmi les 20 % restant, près d'un tiers s'est finalement inscrit dans une formation, et majoritairement un an après l'obtention de leur diplôme (85 % d'entre eux). Finalement, 86 % des diplômés se sont inscrits dans une formation après l'obtention du DUT.

Poursuivre ou non ses études après le DUT varie selon la spécialité du diplôme obtenu : de 89 % en DUT services et réseaux de communication à 74 % pour les diplômés de DUT génie civil. De plus, seuls les diplômés inscrits sous le régime de la formation initiale classique et les apprentis pendant le DUT poursuivent des études après l'obtention de leur diplôme : 87 % d'entre eux contre aucun de ceux inscrits dans le cadre de la formation continue.



Source : Enquête parcours DUT 2010, 2013

Poursuite d'études l'année suivant le DUT



Source : Enquête parcours DUT 2010, 2013

Parmi les poursuivants, 36 % s'inscrivent en licence professionnelle, dont 79 % à l'UPEMLV.

Un quart des diplômés s'oriente en licence générale, 12 % s'inscrivent en diplôme d'ingénieur, 5 % en diplôme d'école de commerce ou de gestion et 21 % s'inscrivent dans une formation d'école spécialisée en management, en ressources humaines ou encore en communication.

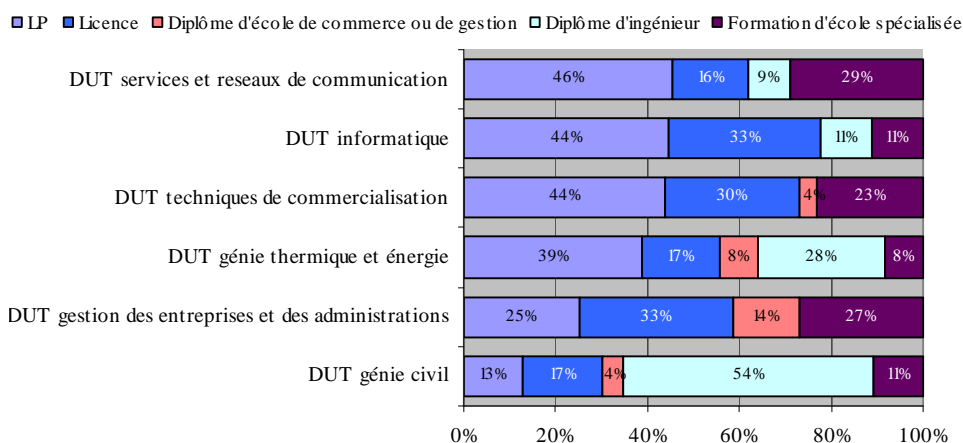
Ceux qui poursuivent leurs études s'inscrivent majoritairement dans un établissement d'Ile-de-France (plus de huit sur dix), et près de la moitié d'entre eux en Seine-et-Marne. Finalement 40 % des diplômés poursuivant leurs études s'inscrivent à l'UPEMLV.

L'année suivant leur DUT, 45 % s'inscrivent sous le régime de l'apprentissage ou dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Il s'agit le plus souvent des inscrits en licence professionnelle (75 % d'entre eux) et en diplôme d'ingénieur (60 %). Les diplômés apprentis pendant leur DUT

poursuivent plus fréquemment leurs études en apprentissage que les autres (59 % contre 41 %). De plus, les diplômés qui poursuivent des études dans le cadre d'un contrat d'apprentissage s'inscrivent plus souvent à l'UPEMLV que les autres (60 % contre 22 %).

L'orientation après le DUT diffère selon la spécialité du diplôme obtenu. Les diplômés du DUT services et réseaux de communication, techniques de commercialisation, informatique et génie thermique et énergie s'orientent en premier lieu vers une licence professionnelle. Les diplômés de DUT génie civil poursuivent majoritairement (54 %) en diplôme d'ingénieur. Ceux du DUT gestion des entreprises et administration s'orientent le plus souvent en licence générale (un tiers d'entre eux), et pour la plupart en licence économie gestion ou science de gestion.

Poursuite d'étude selon la spécialité du DUT



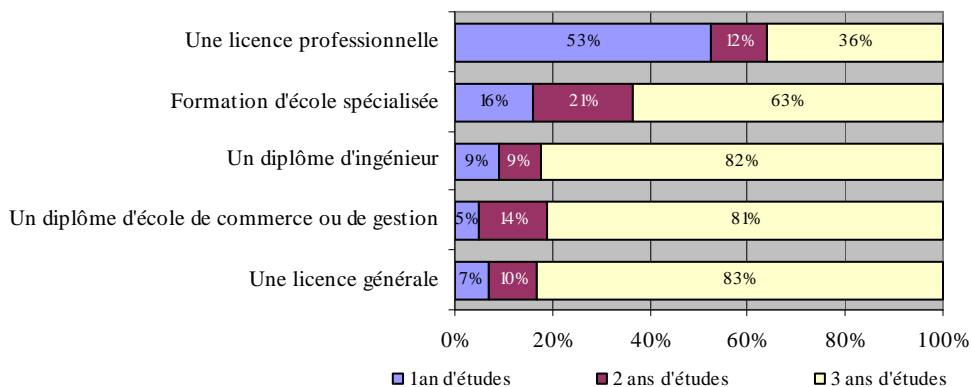
Source : Enquête parcours DUT 2010, 2013

60 % des diplômés de DUT poursuivent leurs études durant 3 ans

Parmi les diplômés qui se sont inscrits dans une formation après l'obtention de leur DUT, 60 % poursuivent des études durant trois ans, 14 % pendant deux ans et 26 % durant un an. Puisque les diplômes s'étendent sur un nombre d'années variable, la durée des études après le DUT est fortement corrélée à l'orientation choisie après le diplôme. Pourtant, les poursuivants en troisième année de licence sont aussi nombreux que ceux en diplôme d'ingénieur ou diplôme d'école de commerce ou de gestion à poursuivre leurs études durant trois ans (environ huit sur dix).

Quand ils ont poursuivi leurs études durant trois ans, les diplômés de DUT sont dans des parcours de réussite : 75 % d'entre eux sont inscrits dans une formation de niveau bac + 5 trois ans plus tard, et 9 % sont inscrits à un niveau bac + 4 menant à un diplôme de niveau bac + 5.

Durée des études selon l'orientation après le DUT



Source : Enquête parcours DUT 2010, 2013

Méthodologie

L'étude « *Parcours après un DUT* » a pour objectif de retracer le parcours des 550 diplômés de DUT en 2010 à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, depuis l'obtention de leur diplôme jusqu'au 1^{er} décembre 2012.

Parmi eux, 29 étudiants (soit 5 % des diplômés) ont poursuivi leurs études durant 3 ans à l'UPEMLV : leurs parcours ont donc pu être reconstitués à partir d'APOGEE, la base de données administrative et pédagogique de l'université.

Afin de retracer les parcours, une enquête a été menée auprès des 521 autres diplômés :

- 391 diplômés (soit 95 % des répondants) ont été joints par téléphone entre janvier et février 2013.
- 19 diplômés (soit 5 % des répondants) ont répondu à ce même questionnaire en ligne.

Au final, le parcours de 439 personnes a pu être retracé, soit un taux de parcours connus de 80 % pour l'ensemble des diplômés.

Les caractéristiques socio-démographiques et scolaires des non répondants ne diffèrent pas significativement de celles des enquêtés. Les résultats de l'enquête peuvent donc être étendus à l'ensemble des diplômés.

21 % s'engagent immédiatement dans une formation conduisant à un titre de niveau I

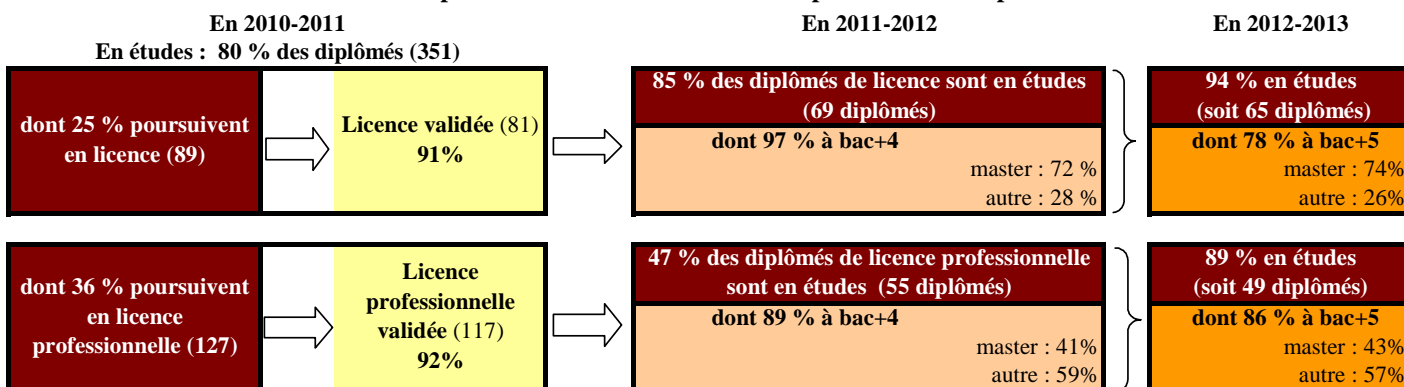
Parmi les diplômés qui ont poursuivi des études, 21 % s'engagent immédiatement dans une formation conduisant à un titre de niveau I (diplômes d'ingénieurs, d'écoles de commerce ou de gestion, ou diplômés d'écoles spécialisées). Les diplômés qui s'orientent dans ce type de parcours ont un profil particulier : ils sont plus souvent titulaires d'un bac général, et plus spécifiquement d'un bac scientifique (34 % d'entre eux contre 13 % des autres). Ils sont aussi davantage issus d'un milieu social favorisé (26 % contre 13 %).

Trois ans après l'obtention de leur DUT, 85 % des inscrits en formation d'école spécialisée et 83 % des inscrits en diplôme d'ingénieur sont à un niveau bac + 5. En revanche, ce n'est le cas que de 56 % des inscrits en diplôme d'école de commerce ou de gestion, mais ceci peut s'expliquer par les années de césure, fréquentes dans ces écoles, qui allongent la durée des études.

Après l'obtention du DUT, un quart des diplômés s'inscrit en licence générale, licence qu'ils obtiennent dans plus de neuf cas sur dix. Ces diplômés sont dans une logique de parcours : 85 % d'entre eux poursuivent leurs études au moins une année supplémentaire. Après l'obtention de leur licence, ils s'inscrivent quasiment tous dans une formation de niveau supérieur et notamment en master (72 % d'entre eux). Qu'ils aient validé ou non cette année de formation, la plupart poursuit ses études l'année suivante (94 %), dont les trois quarts à un niveau bac + 5. Finalement, trois ans après l'obtention de leur DUT, 57 % des poursuivants en licence sont à un niveau bac + 5.

L'inscription en licence professionnelle est le premier type de poursuite d'études après le DUT (36 % des poursuivants) et la réussite y est élevée (92 %). Toutefois, alors que ce diplôme prépare à l'insertion, près de la moitié des lauréats se réinscrivent l'année suivante, et le plus souvent dans une logique d'avancement en niveau de diplôme : 89 % des diplômés d'un DUT puis d'une licence professionnelle poursuivent ensuite leurs études dans une formation de niveau supérieur à la licence, et sont donc susceptibles d'obtenir un diplôme de niveau bac + 5. D'ailleurs, quasiment tous se réinscrivent une année supplémentaire (89 % des poursuivants après la licence professionnelle) et très majoritairement à un niveau bac + 5 (86 % d'entre eux). Les diplômés de DUT qui obtiennent une licence professionnelle s'orientent le plus souvent vers des formations d'écoles spécialisées (59 %) en communication, en marketing, en management, etc. et moins fréquemment en master (41 %).

Parcours des poursuivants en licence et licence professionnelle après le DUT



Source : Enquête parcours DUT 2010, 2013

Peu de diplômés sur le marché de l'emploi sans autre diplôme que le DUT

Comme leur aînés de 2009, peu de diplômés 2010 se présentent sur le marché de l'emploi sans avoir obtenu de diplôme supérieur au DUT à faire valoir (17 % des diplômés). En moyenne, ces étudiants auront mis 4,8 mois pour accéder à leur premier emploi. Au moment de l'enquête, le taux de chômage est de 11,8 %, équivalent à ce qu'il était pour les diplômés 2009. Parmi les 67 diplômés en emploi, les trois quarts occupent des emplois stables (CDI). Presque tous (97 %) travaillent à temps complet et majoritairement en Ile-de-France (87 %). Selon la nomenclature de l'INSEE, 64 % occupent des emplois relevant de la PCS des professions intermédiaires et 22 % occupent des fonctions d'employés ou d'ouvriers. Trente mois après l'obtention de leur DUT, les diplômés en emploi perçoivent un salaire net mensuel de 1816 euros. Si les conditions d'emploi trente mois après l'obtention du diplôme sont légèrement moins favorables que celles des diplômés 2009 (emplois moins souvent stables et moins qualifiés), le salaire moyen est, quant à lui, en hausse (+ 90 euros en moyenne).

Plusieurs types de parcours après un DUT

Parmi l'ensemble des diplômés de DUT, plusieurs profils de parcours se dégagent. Ainsi, 39 % des diplômés sont inscrits dans une formation de niveau bac + 5 trois ans après l'obtention de leur DUT, 19 % ont prolongé leur DUT par une seule année d'études, 14 % n'ont jamais poursuivi d'études, 11 % sont inscrits à un niveau bac + 4 après une année de retard dans leur parcours et 3 % ont repris leurs études après une interruption d'un an après le DUT. Les autres parcours (12 % des diplômés) sont très diversifiés, rarement linéaires et parfois à un niveau inférieur au DUT.

⇒ 39 % sont à un niveau bac + 5 après 3 ans d'études

Parmi les diplômés de DUT inscrits à un niveau bac + 5, trois profils principaux se dégagent : 34 % s'était engagés immédiatement après le DUT dans une formation menant à un diplôme de niveau bac + 5, 33 % s'étaient inscrits en licence ou licence professionnelle puis ont poursuivi en master et 22 % ont complété une licence ou une licence professionnelle par une formation d'école spécialisée de niveau bac + 5.

Les bacheliers généraux sont presque deux fois plus souvent inscrits à un niveau bac + 5 trois ans après leur DUT que les bacheliers non généraux (43 % contre 24 %). De plus, les diplômés issus d'un milieu social favorisé sont plus fréquemment dans ce type de parcours que les diplômés issus d'un milieu plus modeste (un diplômé sur deux contre un tiers).

⇒ 18 % ont complété leur DUT par une seule année d'études immédiatement après

18 % ont poursuivi leurs études une seule année après l'obtention du DUT. Ces diplômés ont le plus souvent complété leur cursus à l'université (88 %), et plus spécifiquement par une licence professionnelle (78 %). Près des deux tiers sont restés à l'UPEMLV pour suivre cette année de formation. Les bacheliers littéraires (31 %) et les bacheliers non généraux (24 %) sont les plus nombreux à prolonger leurs études par une seule année d'études.

⇒ 14 % n'ont jamais poursuivi d'études

Un diplômé sur sept n'a jamais poursuivi d'études après l'obtention de son diplôme. Poursuivre ou non ses études est fortement lié au statut d'inscription pendant le DUT : aucun des diplômés inscrits dans le cadre de la formation continue pendant leur DUT ne poursuit des études quand c'est le cas de 13 % des inscrits en formation initiale classique et par apprentissage.

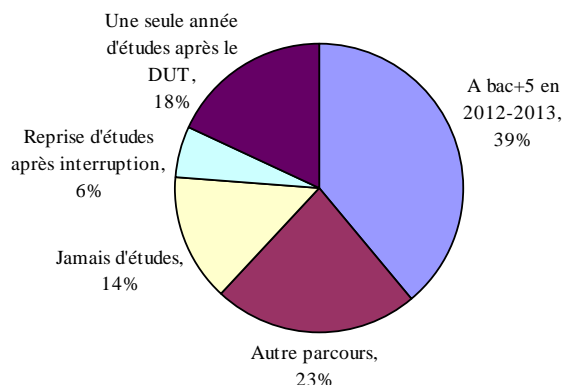
⇒ 11 % ont pris une année de retard dans leur parcours

11 % des diplômés sont inscrits à un niveau bac + 4 trois ans après l'obtention de leur DUT. Etant susceptibles de poursuivre leurs études vers un diplôme de niveau bac + 5 l'année suivante, ils sont à rapprocher des 39 % des diplômés inscrits à bac + 5 après trois ans d'études. Finalement, seule une année supplémentaire dans le parcours d'études les différencie. En effet, parmi eux, près de huit sur dix ont connu un redoublement ou une réorientation sans avancement en niveau, et le plus souvent après une formation de niveau bac + 4 non validée à la première tentative (60 % d'entre eux). A ceux-ci s'ajoutent 18 % des diplômés de DUT ayant connu une interruption d'un an après avoir validé une licence générale ou une licence professionnelle.

⇒ 6 % ont repris leurs études après une interruption après le DUT

6 % des diplômés ont connu une interruption d'études depuis l'obtention de leur DUT : une interruption d'un an pour une grande majorité (85 %). Près de la moitié de ces diplômés (46 %) a repris ses études en licence professionnelle, le plus souvent à l'UPEMLV (60 %). Les bacheliers littéraires sont les plus nombreux à avoir arrêté puis repris leurs études (23 % d'entre eux contre 6 % des autres bacheliers).

Principaux parcours après l'obtention du DUT en 2010



Source : Enquête parcours DUT 2010, 2013

Pour aller plus loin

THEOPHILE Nadine

Des études longues après un DUT

Université de Marne-la-Vallée, OFIPE résultat n°123, octobre 2012.

COQUARD Audrey, LE NIR Michel, SPINNATO Mickaël

Le devenir des diplômés de DUT – neuvième enquête nationale

ADIUT, mai 2012.